



REVUE DE PRESSE DU 22/11/2016

- 1- Le Forum d'investissement algéro-émirati organisé lundi à Alger sera sanctionné par près de dix accords de partenariat dans divers domaines, a déclaré le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb qui a appelé les sociétés émiraties à intensifier leurs investissements qui sont encore en deçà du niveau requis.

- 2- L'Etat est prêt à accompagner les opérateurs désireux de placer leurs capitaux en Algérie. Bien que les deux pays aient signé 40 accords et mémorandums d'entente, les émirats arabes unis ne sont toujours pas assez rassurés pour injecter plus de 10 milliards de dollars dans le marché algérien. «Si, les hommes d'affaires ont un rôle à jouer pour renforcer la coopération entre les Emirats arabes unis et l'Algérie, les gouvernements des deux pays sont aussi appelés à mettre les conditions pour une coopération prospère», a déclaré le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, à l'ouverture, du Forum d'affaires algéro-émirati qu'il a présidé.

- 3- Les starts up et toutes les entreprises économiques qui se basent ou exploitent les nouvelles technologies de l'information et de la communication contribuent à la réduction de la dépendance de l'économie de l'Algérie aux hydrocarbures, a indiqué lundi à Alger une responsable du programme Global Entrepreneurship Network (GEN-2016).

- 4- La compagnie Sonatrach a été classée pendant de longues années à la 12e place. La chute du prix du baril de pétrole ne s'est pas uniquement répercutée sur les revenus en devises de l'Algérie, mais aussi sur le classement de la compagnie Sonatrach à l'international. Cette dernière vient de perdre 16 places par rapport au dernier classement des compagnies pétrolières les plus performantes dans le monde. Elle est classée à la 28e place selon le dernier classement diffusé par le site américain spécialisé World Atlas.

- 5- La Russie est prête à geler sa production pétrolière en cas d'un accord des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) lors de leur prochaine réunion à fin novembre à Vienne, a souligné hier le président russe Vladimir Poutine. «Nous sommes prêts à geler la production pétrolière au niveau auquel elle se trouve actuellement».



- 6- Le Ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a insisté, à Tissemsilt, sur la récupération du foncier destiné à l'investissement et inexploité depuis un an. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que les investisseurs sont tenus de respecter leurs engagements vis-à-vis des autorités et concrétiser leurs investissements, tout en instruisant les walis à récupérer les terrains octroyés par concession aux investisseurs qui n'ont pas lancé leurs projets depuis un an.

- 7- La compagnie aérienne Saudi Airlines qui assurait ces dernières années des vols charter pour le transport des pèlerins algériens, a repris lundi ses vols réguliers entre le Royaume d'Arabie Saoudite et l'Algérie, a indiqué à l'APS une source proche de la compagnie saoudienne. Le premier des quatre vols hebdomadaires programmés par Saudi Airlines en provenance de Djeddah, a atterri lundi à l'aube à l'aéroport Houari Boumediene.

- 8- L'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique en Algérie, Joan Polaschik, a fait part de l'appréciation" de son pays de la contribution de l'Algérie au règlement de la crise en Libye, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Mme Polaschik qui a été reçue par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a fait part de l'appréciation" de son pays de la contribution de l'Algérie au règlement de la crise en Libye, précise la même source.



A lire :

"Nous sommes prêts à condition...."

LES EMIRATIS ET LES INVESTISSEMENTS EN ALGERIE

L'Etat est prêt à accompagner les opérateurs désireux de placer leurs capitaux en Algérie

Bien que les deux pays aient signé 40 accords et mémorandums d'entente, les émirats arabes unis ne sont toujours pas assez rassurés pour injecter plus de 10 milliards de dollars dans le marché algérien.

«Si, les hommes d'affaires ont un rôle à jouer pour renforcer la coopération entre les Emirats arabes unis et l'Algérie, les gouvernements des deux pays sont aussi appelés à mettre les conditions pour une coopération prospère», a déclaré le Ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, à l'ouverture, hier, du Forum d'affaires algéro-emirati qu'il a présidé.

Cette déclaration, conjuguée à un appel oppressant en direction des investisseurs étrangers à venir s'installer en Algérie, s'est voulue, à n'en point douter, l'expression de l'engagement de l'Etat à faciliter l'investissement et accompagner les opérateurs désireux de placer leurs capitaux en Algérie.

«Le gouvernement est résolu à accompagner l'investissement productif», a-t-il ajouté dans ce sens en énumérant les différents avantages institués dans le cadre du nouveau Code d'investissement, notamment dans les secteurs des mines, de l'agriculture, de l'industrie mécanique et de la pétrochimie.

Abdessalem Bouchouareb a également mis en avant la situation qu'occupe l'Algérie dans le pourtour méditerranéen et en Afrique, en affirmant qu'elle figure parmi les pays les plus présents et les plus influents dans la région Mena et dans le continent noir. Il a cité entre autres, pour illustrer son propos, l'action diplomatique intensive de l'Algérie en Afrique, le lancement du port international du Centre et «la route de l'Unité africaine».

Toutefois, ce qui semble être des atouts exceptionnels pour Bouchouareb, ne retient pas vraiment l'attention des Emiratis qui, eux, exigent plus de facilités et un arrimage sur les normes économiques internationales. «En matière de climat des affaires, les Emirats arabes unis sont classés premier dans le Monde arabe. Au niveau international, nous étions à la 34ème place en 2015 et nous occupons la 26ème place cette année. Nous sommes en phase d'atteindre les standards internationaux en la matière.

De fait, nous ne travaillons que dans les pays qui offrent des conditions se situant au niveau de ces standards. Pour ce qui est de l'Algérie, elle doit accorder plus de facilités et de privilèges au privé, notamment dans le cadre de partenariats entre des entrepreneurs des deux pays. Nous ne sommes pas contre l'investissement public, mais il ne doit pas gêner l'investissement privé.

De plus, l'Etat doit protéger les investissements», a indiqué le ministre des Finances des Emirats arabes unis, Obaid Humaid Al Tayer, en faisant allusion à la règle des 51/49%, au droit de préemption, ainsi que la réglementation des changes qui constituent, selon lui, un vrai obstacle à l'épanouissement des investissements étrangers en Algérie.



Ce faisant, il n'a pas manqué de rappeler que les échanges entre les deux pays sont très en deçà des potentialités qu'ils recèlent. «Les échanges entre l'Algérie et les Emirats ont été de l'ordre de 1 milliard de dollars en 2015.

Pour le premier semestre 2016, ils n'ont pas dépassé les 260 millions de dollars. Pourtant, beaucoup de potentialités existent.

En matière d'investissements, les Emirats ont investi 10 milliards de dollars en Algérie. Mais ces chiffres restent très modestes par rapport aux opportunités qui existent», a-t-il affirmé.

De son côté, le président du FCE, Ali Haddad, a déclaré que, malgré les relations très fortes qui lient les deux pays, leurs échanges et leur coopération reste très limités, voire déplorables. «Les échanges entre les deux pays représentent à peine 0,4% des échanges globaux de l'Algérie. Les exportations de l'Algérie vers les Emirats ont baissé de 24% et les exportations des Emirats vers l'Algérie ont augmenté de 27%. La présence émiratie en Algérie se limite principalement à deux secteurs: la finance et l'immobilier.

Cette situation doit changer. Nous devrions coopérer dans tous les domaines», a-t-il tonné en soulignant que «les 40 accords et mémorandums d'entente signés entre les Emirats arabes unis et l'Algérie constituent une excellente plate-forme sur laquelle pourrait se baser une nouvelle étape dans la coopération bilatérale.

Même son de cloche de la part du président de la Caci, Laïd Benamor, qui a plaidé solennellement pour la relance des échanges entre les deux pays, en précisant que le marché de détail émirati représente à lui seul pas moins de 35 milliards de dollars/an.

Pour M.Agadir, directeur de la promotion des investissements au ministère de l'Industrie et des Mines «selon le nouveau Code des investissements, peuvent être détenues des parts de marché par plusieurs opérateurs algériens, la cession des actions d'une entreprise de droit algérien à des investisseurs étrangers est soumise à autorisation uniquement quand les actions dépassent les 10% du capital de l'entreprise.

Pour ce qui est de la règle des 51/49% elle est déplacée vers la loi de finances et désormais, les 51% peuvent être détenus par plusieurs opérateurs nationaux, ce qui permet aux partenaires étrangers d'être les actionnaires majoritaires dans tous les partenariats», a-t-il expliqué.

-FIN-